

Marine canadienne. Le ministre pourrait-il nous dire aujourd'hui s'il corrobore cette déclaration?

**M. l'Orateur:** Ordre du jour!

**L'hon. M. Martineau:** Pas de réponse.

**M. Pugh:** Pas de réponse du ministre: il ne sait rien.

**Le très hon. M. Pearson:** C'est contraire au Règlement.

*(Plus tard)*

**L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre):** Je voudrais demander au premier ministre s'il estime que les questions dont discute le comité de la défense ne devraient pas donner lieu à des questions ici à la Chambre des communes?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, mon opinion importe peu; c'est ce que dit le Règlement qui compte et, sauf erreur, il ne le permet pas.

LE MINISTRE NIE QUE DES RENSEIGNEMENTS  
AIENT ÉTÉ PUBLIÉS AILLEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre):** Je voudrais poser au ministre de la Défense nationale une question qui a trait à une réponse qu'il a donnée hier à la Chambre et dans laquelle il a établi un parallèle entre les expressions «approximatif» et chiffres ronds et «estimatif» et chiffres précis.

Je voudrais lui demander s'il accepte l'autorité du dictionnaire Oxford qui dit que le nom estimation signifie une détermination approximative d'un nombre ou d'un montant. S'il l'accepte—et je crois que l'ensemble des députés accepte cette définition—je tiens à répéter, en invoquant la question de privilège, que le ministre a induit la Chambre en erreur dans les réponses qu'il a données par écrit aux questions que lui avait posées par écrit le député de Burnaby-Coquitlam.

### L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—DEMANDE DE RENSEIGNEMENT SUR  
LES MODIFICATIONS ENVISAGÉES DU TRAITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au très honorable premier ministre une question à la suite d'un flot de télégrammes et de nombreux coups de téléphone et d'entrevues. Ma question a trait à l'article 11 de l'accord entre le Canada et la Colombie-Britannique au sujet du Columbia.

Étant donné que le premier ministre a fait savoir au président Kennedy que le Canada souhaitait voir apporter certains changements au traité concernant le Columbia, et que le gouvernement de la Colombie-Britannique a

déjà été saisi des desiderata du gouvernement fédéral à cet égard, le premier ministre voudra-t-il confier à la population canadienne quels sont les changements envisagés, en les faisant connaître à la Chambre?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Des négociations vont s'amorcer incessamment entre les deux gouvernements à ce sujet, monsieur l'Orateur. Le gouvernement des États-Unis, le président et d'autres membres de ce gouvernement ont été renseignés sur certaines questions, afin de leur faire connaître le genre de modifications qui s'impose. Nous avons procédé de la sorte afin de voir si cela vaudrait la peine de procéder aux négociations. Étant donné les circonstances, la publication d'avance de certaines façons dont le traité doit être modifié ne contribuerait certainement pas au succès des négociations.

**M. Herridge:** Puis-je poser une question supplémentaire? Le premier ministre voudrait-il assurer à la Chambre que le texte de l'accord, tel qu'il figure au hansard d'il y a deux jours, est exact?

**Le très hon. M. Pearson:** Pour autant que je sache, il est exact, sinon il n'aurait pas été déposé sur le Bureau de la Chambre.

*(Plus tard)*

**M. Herridge:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une autre question concernant le traité du Columbia. J'ai réfléchi à sa réponse et j'espère qu'il ne m'en voudra pas si je lui pose cette question supplémentaire. Si j'ai bien compris, le premier ministre a dit qu'il a fait connaître au président Kennedy le genre de modifications au traité que le Canada pourrait exiger, mais il va sans dire qu'il n'a pu donner de détails, étant donné que les négociations se poursuivent. Je comprends très bien. Toutefois, pourrait-il donner aux Canadiens une idée des changements qui sont envisagés, sans aller dans les détails?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, après avoir réfléchi à la question du député, je me bornerai à dire que les changements que nous envisageons amélioreront le traité du point de vue du Canada.

*(Plus tard)*

**M. T. S. Barnett (Comox-Alberni):** Vu que nous sommes encore en train de réfléchir au traité du fleuve Columbia, je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il est toujours d'avis que les mots sur lesquels j'ai appelé son attention hier sont aussi limpides qu'il l'a laissé entendre en donnant sa réponse.

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je remercie l'honorable